



Contrat imposé et débité sans mon consentement

Par **sevdesbois**, le **09/12/2014** à **06:40**

bonjour

en juillet j ai souscrit chez eurofil une assurance auto

a ce moment la , la conseillère tente de me refiler 2 contrats d assurances habitation

je lui dit que je vais comparer et lui donne les éléments, dont l echeance de mes assurances actuelles dont une au 1er décembre.

outre ses appels appels abusifs et mes refus, je suis carrément prélevée sur mon compte du contrat ce 5 decembre au titre d une assurance habitation !!

Je leur tel : il prétende un accord oral et que le fait que je n ai pas retourner de contrats barrés (non reçus)vaux pour accord!!

de leur envoyer un courrier avec accusé de réception et copie de mon contrat existant chez un autre assureur mais que tres probablement je serais remboursé au prorata des jours écoulés!!!!

est ce la bien légal??? je leur ai donné autorisation de prélèvement pour mon contrat auto et du coup ils se servent....leur parole contre la mienne et je n ai rien signé comme contrat!!!!

dois je les poursuivre?comment?

merci pour votre aide.